Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin
Québec

Compte rendu

Comité consultatif de transport
Compte rendu de la réunion tenue le 15 novembre 2023
De 19 h 00 à 20 h 40 par visioconférence

Sont présents : M. Patrick Beaudoin, directeur du Service des finances
Mme Nancy Brochu, représentante des directions d'école au primaire
M. David Dumas, coordonnateur au transport scolaire
Mme Nathalie Fortier, représentante de l'École Jésus-Marie de Beauceville
Mme Lisa Royer, représentante du conseil d'administration
M. Maxime Rowley, représentant du comité de parents

Sont absents : M. Michel V. Gagnon, représentant des directions d'école au secondaire
M. Claude Lambert, représentant du conseil d'administration
M. Fabien Giguère, directeur général

1. Ouverture de la réunion
Monsieur David Dumas souhaite la bienvenue aux membres du comité, procède à l'ouverture de la réunion et demande à chacun de se présenter.

2. Élection d'un président et d'un vice-président
Monsieur Maxime Rowley propose madame Lisa Royer comme présidente. Madame Royer accepte le mandat. Monsieur Patrick Beaudoin propose monsieur Claude Lambert comme vice-président. Madame Nathalie Fortier en fait la proposition. Monsieur Patrick Beaudoin en fait l'appui. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Monsieur David Dumas procède à la lecture de l'ordre du jour. Madame Nathalie Fortier propose ce dernier. Madame Lisa Royer appuie la proposition. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture, approbation et suivi du compte rendu de la dernière réunion
Monsieur David Dumas apporte une précision au point 5.3 : pour l'instant, selon les nouvelles règles budgétaires du MEQ, il n'y a pas de modifications à ce qui a été annoncé en juin dernier concernant les ajustements budgétaires. Madame Lisa Royer propose l'approbation du compte rendu. Madame Nathalie Fortier en fait l'appui. Adopté à l'unanimité.

5. Bilan de la déclaration de la clientèle transportée
Monsieur David Dumas présente les statistiques des données au 30 septembre 2023 sous forme de tableau. On note que 14 074 élèves sont transportés sur un total de 18 506 élèves à notre CSSBE. En 2023-2024, on remarque une augmentation de la clientèle transportée de 252 élèves.

6. États financiers 2022-2023
Monsieur David Dumas présente l'état des résultats du transport scolaire. Les revenus totalisent 19 253 582 $ et les dépenses s'élèvent à 20 338 265 $. Le déficit, entièrement assumé par le CSSBE, est donc de 1 084 684 $. Celui-ci est dû, entre autres, à des dépenses spéciales en lien avec des modifications de transport (exemple : élèves qui ont dû être transportés vers une école en lien avec des rénovations majeures de leur école d'accueil, détours faits par les autobus liés à la réfection ou fermeture de section de routes ou de ponts, etc.). Monsieur Patrick Beaudoin précise que le MEQ ne viendra pas chercher de montant dans le budget du transport scolaire puisque ce dernier est en déficit.

7. Dossier des transporteurs

7.1. Ajout d'autobus et de berlines

Monsieur David Dumas informe les membres de l'ajout d'un circuit d'autobus dans Saint-Georges Ouest pour réduire le trajet de certains élèves vers l'école l'Éco-Pin. Monsieur Dumas informe les membres que le Service du transport scolaire a fait la location d'une berline adaptée pour le secteur Veilleux, précisément à Saint-Joseph. Monsieur Maxime Rowley propose ces ajouts. Monsieur Patrick Beaudoin en fait l'appui. Adopté à l'unanimité.

7.2. Changement d'actionnaires

Monsieur David Dumas informe les membres que les nouveaux propriétaires de Les Autobus Lachance inc. sont madame Valérie Bernier ainsi que messieurs Olivier et Philippe Bernier. Cette entreprise couvre les circuits 202 à 206, 208, 209, 231, 233, 234 et 277 du contrat de transport scolaire n° 06 pour la période allant jusqu'en juin 2025. Monsieur Maxime Rowley propose ce changement. Monsieur Patrick Beaudoin en fait l'appui. Adopté à l'unanimité.

7.3. Cession de contrat

Monsieur David Dumas informe les membres que le 14 août dernier la propriétaire, madame Josée Lapointe, a cédé son contrat de transport scolaire n° 15 ayant le circuit 415 à monsieur Simon Fecteau de Autobus Fecteau inc. Madame Nathalie Fortier propose la vente. Monsieur Patrick Beaudoin en fait l'appui. Adopté à l'unanimité.

8. Rentrée scolaire

Monsieur David Dumas fait un suivi de la rentrée scolaire au Service du transport scolaire. Il souligne que 14 074 élèves sont transportés tous les jours.

Monsieur David Dumas souligne qu'il y a eu beaucoup de demandes d'information et de demandes particulières au niveau du service. Deux techniciennes ont travaillé sur ce dossier pour 2 088 demandes, ce qui représente une augmentation de 212 demandes par rapport à l'année scolaire 2022-2023. Pour la période du 1er mai au 15 octobre 2023, 2 833 demandes d'information de parents, des directions ou des transporteurs ont été résolues.

Plusieurs demandes étaient associées aux modifications de l'aire de stationnement située autour de certaines écoles.

Monsieur Dumas précise que des travaux ont aussi été faits pour l'optimisation des trajets et l'analyse des besoins pour les élèves transportés en berline. Monsieur Dumas mentionne que des travaux sont toujours en cours pour l'amélioration du logiciel Géobus et que le service tente de trouver un autre logiciel pour améliorer la performance des trajets.

9. Plateforme et amélioration continue

Monsieur David Dumas nomme une amélioration importante au niveau de la plateforme, c'est-à-dire qu'il est maintenant possible de faire des paiements en ligne. Monsieur Dumas précise que pour une demande d'information par la plateforme, le délai est de 48 heures. Toutefois, au début de l'année scolaire, il pouvait atteindre 72 heures. Tandis que pour une demande annuelle de transport, le délai est de 5 jours ouvrables. Cependant, il pouvait se rendre jusqu'à 8 jours ouvrables en début d'année.

10. Opération tempête

Monsieur David Dumas avise les membres du comité de la procédure lors d'une opération tempête. Le Service du transport scolaire a identifié 21 informateurs allant sur la route à 4 h 30 pour évaluer l'état des chemins principaux et secondaires. Par la suite, ces derniers doivent compléter un sondage en ligne avant 5 h. Puis, à la suite de la réception du sondage, monsieur Dumas et la Direction générale se concertent pour prendre une décision avant 5 h 45 et annoncer la décision avant 6 h.

Madame Lisa Royer questionne monsieur Dumas concernant la diminution des fermetures et l'augmentation des suspensions de cours lors des tempêtes. Monsieur Dumas mentionne que pour avoir une fermeture, il faut que les routes soient impraticables selon le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

11. Règle relative à l'organisation et au fonctionnement du transport scolaire (AC-02)

Aucune modification n'est proposée. Monsieur Patrick Beaudoin propose le maintien de la règle telle qu'elle est. Monsieur Maxime Rowley en fait l'appui. Adopté à l'unanimité.

12. Règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles (EG-06)

Aucune modification n'est proposée. Monsieur Patrick Beaudoin propose le maintien de la règle telle qu'elle est. Madame Lisa Royer en fait l'appui. Adopté à l'unanimité.

13. Questions diverses

Monsieur David Dumas explique le fonctionnement du transport scolaire lors des journées de grève en raison de l'annonce d'une possible grève du Front commun du 21 au 23 novembre prochains. Il n'y aura pas d'école durant ces journées, donc pas de transport scolaire. Mais une entente particulière a lieu avec les écoles privées qui auront du transport (ex. : École Jésus-Marie de Beauceville, École Marcelle-Mallet et Collège de Lévis). Pour ces écoles privées, le transport sera offert à partir d'endroit d'embarquement et débarquement (églises de village). Pour le paiement des transporteurs, pour ces trois premières journées de grève, les transporteurs auront 80 % de leur rémunération. Puis, si une grève illimitée était déclenchée, ce serait 50 % de la rémunération. Toutefois, les transports pour les écoles privées seront rémunérés à 100 % et le kilométrage additionnel est aussi rémunéré.

Problème avec l'horaire du transport en début d'année : monsieur David Dumas précise qu'il y a un enjeu important avec Géobus en lien avec le délai du transport. Il est important de s'ajuster.

14. Date et lieu des prochaines réunions

Les prochaines réunions auront lieu les mercredis suivants, à 19 h, par visioconférence Teams : 17 avril et 19 juin 2024.

15. Clôture de la réunion

Monsieur Maxime Rowley propose la clôture de la réunion, il est 20 h 40.

La secrétaire,
Nancy Brochu